

REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE SAINT-LOUIS

CONSEIL REGIONAL

Note d'orientation

**COMMISSION DE L'EDUCATION,
DE LA SANTE ET DE LA POPULATION, DES AFFAIRES
SOCIALES ET CULTURELLES ,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Novembre 2004

PREAMBULE.

- Associer les services régionaux à la préparation du texte d'orientation afin qu'ils l'alimentent.
- L'absence d'un rapport d'exécution du budget 2004.
- Renforcer la communication entre les services et le Conseil régional caractérisé par la simplicité, la sélectivité, le pragmatisme

I EDUCATION

L'éducation est l'une des compétences transférées les plus importantes. Après Dakar, la Région de Saint-Louis a le réseau le plus dense et affiche un bilan de qualité tant dans la gestion des ressources humaines que dans les résultats de tous les examens.

L'enseignement moyen, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et la formation professionnelle (dans le secteur formel) constituent des domaines de compétences transférées au Conseil régional.

A. FORMEL

1. L'enseignement moyen constitue de loin le secteur le plus important avec 36 CEM dont 9 privés
2. 09 Lycées dont le Prytanée Militaire qui est un lycée spécial et le lycée Ameth FALL qui est spécifique parce que composé uniquement de jeunes filles.
3. 01 lycée technique : Peytavin
4. 01 CRFP et 02 CDFP
5. 03 CFPEFS

constituent la carte scolaire du formel.

La nouvelle politique de l'Etat (collèges de proximité) va permettre de densifier le système mais si l'on n'y prend garde, il pourrait avoir des conséquences néfastes sur la gestion et la planification scolaire.

Il faut signaler que l'année dernière, le Conseil régional avait donné mandat à la Commission de l'Education de faire une tournée d'évaluation dans la mesure des moyens disponibles. Il conviendra donc de l'exécuter cette année.

A.1 INFRASTRUCTURES

Malgré les efforts importants déjà consentis, le système est confronté à des problèmes d'infrastructures.

1. Les nouvelles créations sont généralement logées dans des abris provisoires.

2. Les anciennes structures sont souvent dans des locaux vétustes et sont très dégradées.

3. Partout on peut noter un manque de terrain d'EPS et de box sanitaires.

La demande actuelle en provenance de l'IA se chiffre à 40 millions contre 28 millions pour le budget en cours soit une progression en valeur relative de 30%.

A.2 EQUIPEMENTS

La norme requise est de 2 élèves pour un table banc. La région est à un table banc pour 3 élèves malgré les efforts énormes déjà consentis.

- Un système d'entretien préventif judicieux pourrait permettre de résorber une grande partie de ce déficit (par le biais des artisans locaux). Il existe dans la région de Saint-Louis 1600 carcasses de tables bancs à réfectionner selon le recensement de l'IA. Le déficit actuel est de 4000 tables bancs.
- Dans le cadre de la coopération décentralisée, une bonne sensibilisation de nos partenaires par une « opération tables bancs », pourrait aussi permettre de régler la question.
- Parallèlement, un respect scrupuleux des procédures liées à l'acquisition des dons de nos partenaires extérieurs devrait être observé.

A.3 MANUELS

Le Conseil régional a doté pour l'exercice 2004 pour les lycées et collèges un important lot de fournitures scolaires pour un montant de 29.051.410F. Pourtant cet effort reste en deçà des besoins évalués pour la même année à 63.000.000F.

Pour l'exercice 2005, il est proposé de porter le montant à 35 millions de francs CFA.

A.4 BOURSES

Pour l'année 2005, il est proposé un montant de 41,8 millions contre 33,438 millions pour l'exercice en cours.

A.5 VOLETS D'ACCOMPAGNEMENT

Il est proposé de contribuer à hauteur de 10 millions pour les volets ci-après :

- Prix du Conseil Régional aux journées de l'école.
- Appui à la Documentation
- Quinzaine de l'hygiène
- Concertation entre partenaires

A.6 AUTRES

La santé à l'école, l'orientation scolaire, la formation continue des professeurs (IME, CROSP, PRF) constituent des domaines importants avec des moyens réduits nécessitant le concours du Conseil Régional pour appuyer ces activités.

B LE NON FORMEL

Le conseil régional a en charge l'alphabétisation, plus spécialement la gestion du PAIS/ETAT.

Il est proposé une enveloppe de 15 millions pour l'exercice 2005.

II SANTE

Le système sanitaire constitue également un secteur important transféré à la région.

Les principaux problèmes de santé sont :

- la mortalité maternelle
- la forte endémicité du paludisme
- La forte endémicité des bilharzioses

Les risques d'épidémies de méningite et de maladies diarrhéiques ...

Les solutions entreprises ou en cours

- formation recyclage du personnel à tous les niveaux
- renforcement des équipements des structures
- renforcement du personnel
- activités de sensibilisation par les personnels, les relais et associations
- réalisation et diffusion de spots radio
- réalisation et diffusion d'émissions radio-éducatives en langues nationales

En résumé les problèmes de santé que nous connaissons dans notre Région sont liés en partie à des comportements fondés sur des croyances erronées sur les causes des maladies et leurs modes de propagation. C'est pourquoi des activités de sensibilisation avec l'utilisation des média sont indispensables.

Ainsi, une enveloppe de 500.000 francs est proposée pour couvrir les activités de sensibilisations

Le secteur comprend : 02 établissements hospitaliers et la brigade régionale du service d'hygiène.

- **Etablissements hospitaliers**

Nous avons deux hôpitaux : Ndioum et Saint-Louis

L'accroissement de la demande des régions limitrophes et des localités d'un Etat voisin commande de respecter les montants fixés dans le cadre des projets d'établissement.

Ainsi, pour Saint-Louis il est proposé 157 528 950 francs et pour Ndioum 76 000 000 francs

- Le conseil régional travaillera à :
- Doter l'hôpital de Ndioum d'une ambulance médicalisé ;
 - Relever le plateau technique des deux hôpitaux en s'appuyant sur la coopération décentralisée ;
 - Sensibiliser les autorités sanitaires pour résorber le déficit en personnel ;
 - Créer un fonds de solidarité pour des personnes démunies en vue de leur prise en charge médicale et relever le fonds destiné aux indigents ;
 - Développer des relations de solidarité entre les structures de santé ;
- **Service régional d'hygiène**
Renforcer les moyens du service et lui accorder davantage d'attention dans ses activités pour tenir compte des priorités accordées à la prévention

III SPORTS

Les priorités dans cette activité tourne autour des centres de sports, des compétitions, de la formation et des infrastructures.

Pour la réalisation de ces axes prioritaires les activités suivantes sont prévues

- mise en œuvre des activités de l'UASSU ;
- l'organisation du festival de sports ;
- organisation de stages de recyclage des cadres administratifs et techniques ;
- appui à l'organisation du festival national de l'UASSU ;
- réhabilitation des infrastructures ;

Il a été proposé une enveloppe de 23 343 750 francs.

La commission propose :

- Augmenter les subventions allouées aux ligues et organisations sportives
- Mettre en place le conseil de gestion du stade Maître Babacar SEYE
- (règlement intérieur élaboré d'accord parties) définissant le fonctionnement, le financement et l'organisation du comité de gestion ;
- Réhabiliter les plateaux multifonctionnels de Dagana et de Podor ;

En rapport avec la coopération décentralisée, promouvoir la construction d'une piscine et d'une arène régionale et réhabiliter l'hippodrome de Dagana.

IV JEUNESSE

Il est proposé pour ce secteur de :

- Construire 05 à 06 pièces dans le site de l'espace jeune pour abriter le Service Régional de la Jeunesse ;
- Accorder une subvention de 250 000 francs pour chacun des dix mouvements de jeunesse ;

- Organiser des ateliers de formation et des compétitions dotées de la coupe du Président du Conseil régional pour redynamiser le théâtre populaire et la musique,
 - Augmenter la subvention accordée aux vacances citoyennes ;
- Il est proposé un budget de 11 000 000 francs pour ce secteur.

FINANCEMENT DE LA JEUNESSE

Les actions prioritaires dans ce domaine sont de :

- Organiser un atelier régional pour réfléchir sur un plan d'actions pour l'emploi des jeunes ;
- Effectuer une tournée régionale pour voir l'état d'avancement des projets des jeunes qui ont bénéficié de la subvention du Conseil Régional ;
- Construire des cantines autour du Stade Maître Babacar SEYE pour promouvoir l'emploi des jeunes mais également l'entretien et la gestion du stade ;
- Créer un cyber café au niveau du Centre de Ressources ;
- Recruter 4 agents et les mettre à la disposition des services régionaux de :
 - la planification (une assistante)
 - l'IA (un gardien)
 - l'Aménagement du Territoire (une assistante)
 - la jeunesse (une assistante)

V CULTURE

La commission recommande :

- Envisager l'équipement du complexe culturel déjà en chantier (éclairage, sonorisation, mobilier de bibliothèque et de galerie, etc...) ;
- Mettre en place des ateliers de formation en son et lumière, écriture de scénarios, téléfilms, et montage de pièces théâtrales et aux métiers de la culture en général ;
- Appui à la production, à la promotion et à la diffusion des arts ;
- Appui aux initiatives privées (Saint-Louis Jazz, Festival du Riiti, Fanal, et journées culturelles.
- Appuyer l'inventaire, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine ;
- Organiser le forum des acteurs culturels ;
- Assurer la participation de la région aux manifestations consécutives à l'érection de Lille comme capitale culturelle de l'Europe ;

- Subventionner la préparation pour une bonne participation au FESNAC 2005 ;
- Appuyer le programme d'échanges culturels entre jeunes des différentes régions.

VI AFFAIRES SOCIALES

Les discussions ont débouché sur les propositions suivantes :

- Promouvoir une rubrique budgétaire pour le financement des micro-projets économiques au profit des cibles défavorisées (personnes âgées, enfants en situation de rupture, familles nécessiteuses, enfants en situation difficile, handicapés, etc...).
- En rapport avec la région Nord Pas de Calais et la ville de Lille, participer au financement du programme de solidarité à hauteur de 2,500.000 F.
- Allouer une subvention de 1 Million de francs au projet retour (jeunes de Marck Nord Pas De Calais et Saint-Louis)
- Allouer une subvention aux manifestations à caractère social (quinzaine de la femme, semaine de l'enfant, journée de l'enfant africain pour 500.000 F par manifestation ;
- Contribuer au financement des plans d'actions de lutte contre la mendicité et les abus sexuels en rapport avec la coopération italienne et l'UNICEF ;
- Appuyer le programme d'allégement des travaux de la femme en dotant les zones cibles en moulins en mil, motos pompes, batteuses ;
- Rendre opérationnelle la proposition de coopération avec la région de Saint-Louis émise par les élus des villes et régions italiennes ;
- Porter la subvention aux indigents à 7 350 000 francs contre 3 685 000 francs
- Assurer la formation des agents en management et gestion des ressources humaines

Il est proposé un budget de 16 000 000 francs pour le secteur

Appuyer tous les services déconcentrés en mobilier et matériel de bureau (chaises, bureaux, tables, photocopieuse , fax et véhicules).

VII LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Stratégies de mise en œuvre des orientations

	Orientations de la Commission	Stratégies à mettre en œuvre
1	Dresser un diagnostic de la pauvreté dans la région	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une banque de données régionales sur la pauvreté ▪ Suivi des recommandations issues des tournées d'imprégnation et d'information ▪ Participation à la journée de solidarité nationale (le 08 décembre) ▪ Mise en place d'un cadre de concertation entre le Conseil Régional et ses partenaires stratégiques (ARD, services techniques, femmes, élus) ▪ Organisation d'une table de concertations des acteurs intervenant dans la lutte contre la pauvreté
2	Créer les conditions de l'accès pour tous aux infrastructures socio économiques de base	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser les infrastructures de base existantes ▪ Appuyer l'implantation et la réhabilitation des infrastructures essentielles de base ▪ Assister les groupes vulnérables pour un meilleur accès aux infrastructures
3	Faciliter l'accès aux financements des porteurs de projets, notamment de micro-projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les promoteurs sur les opportunités et conditions d'accès aux financements ▪ Promouvoir et accompagner les projets générateurs de revenus ▪ Mobiliser les ressources de la coopération décentralisée ▪ Contribuer à la mise en place d'un Fonds d'appui aux initiatives locales
4	Assurer l'assistance et la formation aux groupes les plus vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'accès aux Centres de Formation Professionnelle (CFP) ▪ Etendre aux petits porteurs de projets la formation en gestion et suivi ▪ Multiplier les apprentissages fonctionnels à l'intention des femmes et des jeunes

Il est proposé un budget de 10 000 000 francs pour la prise en charge de ces activités.

**VIII AFFAIRES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET DU
REGLEMENT INTERIEUR**

La Commission compétente a élaboré un projet de règlement intérieur pour le Conseil Régional qui sera examiné lors de la prochaine session du Conseil.

Fait à Saint-Louis le 20 novembre 2004

Le Rapporteur

Le Président

Moustapha Sarr

Mamadou Bâ